



## C'est la moisson au Maroc !

*Juin est une période de moisson au Maroc. L'occasion de revenir sur la situation agricole de ce pays visité par Christophe Dequidt, auteur du « Tour du monde des moissons » paru aux éditions France Agricole, et dont nous publions ici un extrait.*

« Le secteur agricole constitue l'épine dorsale du tissu socioéconomique marocain. Il contribue en effet au PIB à hauteur de 13 %. Il est le principal employeur du pays avec 40 % de la population active. Le secteur permet également de générer près de 25 % du revenu des exportations (essentiellement des fruits et légumes). Les productions végétales participent à hauteur de 70 % à la valeur ajoutée agricole, le secteur de l'élevage apporte quant à lui les autres 30 %. Les céréales (blé tendre, blé dur, orge et maïs) occupent plus de 50 % de la surface agricole, suivies des plantations fruitières et des légumineuses. C'est le blé tendre qui est le plus cultivé avec 43 % des surfaces, puis vient l'orge (37 %), le blé dur (19 %) ; le maïs reste marginal. Un programme d'intensification de la culture du blé tendre a été mis en place dès 1985 par le ministère de l'Agriculture, visant l'emblavement d'un million d'hectares avec la fixation d'un prix garanti au producteur. Les principales régions de production des céréales, et plus particulièrement du blé, se trouvent dans les zones pluviales des plaines et plateaux situés au nord du pays. Les rendements sont relativement faibles et ne dépassent pas pour le blé 2 tonnes par hectare en raison principalement des conditions climatiques, notamment la pluviométrie. Sans pluie, le producteur préfère en général diminuer les dépenses liées à la protection et la fertilisation des sols. L'accès à l'eau est un problème important : concrètement, sur les 8,7 millions d'hectares cultivés, 5 millions sont des céréales, et seulement 1,5 million d'hectares sont irrigués. Une pluviométrie insuffisante et une faible irrigation entraînent une irrégularité de la production et une faible collecte. Par ailleurs, le morcellement des exploitations, semble-t-il issu de la répartition des terres au moment de l'indépendance, est une contrainte supplémentaire à l'accroissement de la productivité. Les petites exploitations d'une moyenne de moins de 5 hectares représentent plus de 70 % du total des exploitations marocaines. Le mode d'exploitation reste familial. De plus, l'accroissement de la population accentue la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger. Les importations céréalières constituent désormais 70 % des importations agricoles. Enfin, la consommation globale des céréales est très élevée, avec une autoconsommation importante de près de 90 % pour l'orge et 70 % pour le blé. Très souvent, les agriculteurs stockent une à deux années de récolte, par précaution, pour eux et la « famille » ».